



Augmentation générale des salaires et amélioration des conditions de travail

Les organisations syndicales CFDT, CFTC, CGTR, FO et CFE CGC de la Réunion réunies en intersyndicale, déclarent leur détermination à défendre les droits des salariés de la santé privée et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, et aide à domicile, ...).

Face au constat commun :

- De la situation sociale dégradée de tout le secteur de la santé et de la cohésion sociale (sanitaire, social, médico-social, aide à domicile) ;
- De l'austérité budgétaire qui s'aggrave se traduisant par une baisse des financements ;
- Du blocage des négociations salariales dans les conventions collectives ;
- Du déficit d'attractivité et aux difficultés à recruter, entraînant une dégradation des conditions de travail ;
- D'un turn-over et d'un absentéisme de plus en plus important liés aux conditions de travail ;
- Perte du sens du travail ; mise en place de la tarification à l'acte, etc.
- D'une forte dégradation des relations entre les employeurs et les représentants du personnel spécifiquement à la Réunion.

L'intersyndicale appelle tous les salariés du secteur à se mobiliser massivement pour exiger :

- L'augmentation générale des salaires prenant en compte à minima la perte de pouvoir d'achat depuis 30 ans ;
- Le versement inconditionnel des 183€ pour tous les salariés ;
- Le financement des besoins à hauteur des besoins ;
- L'amélioration des conditions de travail, plus de personnel, remplacement des absent·e·s, une meilleure de la gestion du temps de travail et reconnaissance de la pénibilité de nos métiers
- La création des postes pérennes nécessaires au fonctionnement des établissements ;
- Le retrait du projet patronal de la Convention Collective Unique Etendue, qui réduit les droits des salariés, et la continuité des négociations.

**Rassemblement le 1^{er} avril 2025 à partir de 9h
Devant la Préfecture de St Denis**

**Mobilisons-nous massivement pour une CCUE qui protège et
valorise tous les salariés !!!**

Contact :

CFDT : Yannick GALAIS – 0692 59 16 82 /CFTC : Samuel VELNA au 0692 07 72 48 /CGTR : Gabriel MELADE – 0692 51 87 07/FO : Stéphane LEBON – 0692 70 57 25 /CFE-CGC Patrick JACQUOTTET